Géographie au collège : Malthus embusqué



Article rédigé par Pierre-Olivier Arduin, le 24 août 2012

Dans le chapitre intitulé « Les dynamiques de la population et le développement durable », le nouveau programme officiel 2010 de géographie de 5^e demande au professeur de traiter une étude de cas choisie en Inde ou en Chine. Le danger de certains manuels est de présenter la limitation politique des naissances comme l'une des conditions du développement des pays émergents.

Une des thématiques essentielles de cette partie est de faire réfléchir les élèves aux enjeux de développement (économique, social, écologique) en lien avec la croissance démographique d'un des deux pays les plus peuplés du monde (1 milliard 331 millions d'habitants en Chine et 1 milliard 171 millions en Inde, les populations de ces deux Etats continuant d'augmenter même si le rythme de croissance s'est ralenti).

Le manuel édité par Nathan que nous nous sommes procurés approfondit le cas de l'Inde sans oublier d'évoquer la Chine. De manière très intéressante, ses auteurs ne succombent pas au discours simpliste et catastrophiste véhiculé par certains médias ou lobbies affirmant que le développement durable et la démographie positive d'une population seraient forcément des concepts antagonistes. Ils citent en particulier ce texte tiré de l'Atlas des développements durables (Y. Veyret et P. Arnould, Editions Autrement, 2008) : « Certains dénoncent le risque de surpeuplement : une population trop nombreuse menacerait les ressources disponibles, conduisant à un développement non durable. En réalité, il n'y a pas de relation entre densité et pression sur l'environnement. Ainsi, certains espaces peu peuplés, car fragiles, subissent une dégradation parfois irréversible des terres et des pâturages. A l'inverse, les Pays-Bas ou le Japon, où les densités sont très élevées, ne souffrent pas pour autant de surpeuplement » (Nathan, p. 213). Dans le cours, les auteurs rappellent également que « la survie de l'humanité dépend moins du nombre des hommes que d'une meilleure gestion et d'un partage plus équitable des ressources de la planète » (Nathan, p. 212). Ces textes trouvent un écho particulier dans l'encyclique Caritas in veritate que le Pape Benoît XVI a publiée le 29 juin 2009 : « Il y a de la place pour tous sur la Terre: la famille humaine tout entière doit y trouver les ressources nécessaires pour vivre correctement grâce à la nature elle-même, don de Dieu à ses enfants, et par l'effort de son travail et de sa créativité » (Caritas in veritate, n. 50).

Néo-malthusianisme

Toutefois, la façon dont est traitée l'étude de cas « Population et développement en Inde » nous semble problématique. Une logique anti-nataliste implicite traverse en effet une partie du dossier. Le message délivré par les documents flirte avec l'idéologie néo-malthusianiste actuelle qui risque de faire croire aux élèves que la limitation des naissances serait une condition politique nécessaire pour favoriser le développement d'un pays.

En ouverture de l'étude de cas, les auteurs écrivent ainsi que « depuis 60 ans, l'Etat indien relève le défi du développement » en « maîtrisant les naissances », premier point cité avant d'évoquer la lutte contre les inégalités sociales (Nathan, p. 204).

Un des documents proposé aux collégiens représente des affiches d'information pour le planning familial diffusées par le gouvernement indien, un autre tiré de la *Documentation photographique* explique que « le ralentissement de la croissance démographique est dû en premier lieu à la politique de réduction des naissances : la moitié des couples utilise la contraception, aux trois quarts par la stérilisation de la femme, une pratique devenue banale en Inde » (F. Landy, « L'Inde ou le grand écart », 2007). Dans l'une des cartes

fournies ainsi que dans un autre article extrait de la revue *Population* est montré que « la limitation des naissances dépend du niveau du développement des Etats. Ainsi les Etats les plus pauvres [ceux du Nord, Uttar Pradesh, Bihar, Madya Pradesh, Radjasthan où les femmes ont entre 3 et 4 enfants en moyenne contre ceux du Sud, Kérala, Tamil Nadu, Karnataka et Andhra Pradesh où la fécondité se rapproche de 2 enfants par femme] sont bien ceux où la fécondité est la plus élevée » (J. Véron, « La démographie de l'Asie du Sud », 2008). Deux photographies mises en vis-à-vis sont très parlantes : on voit une famille aisée habillée à l'occidentale avec ses deux enfants dans un centre commercial de New Delhi tandis qu'une Indienne portant le traditionnel sari pose avec ses 4 enfants dans une rue emplie d'immondices.

La fécondité est une richesse sociale et économique

Le risque de présenter la démographie de la société indienne de cette manière est de laisser penser que la fécondité élevée dans une région pourrait nuire à son développement et qu'une famille ayant plus de deux enfants serait condamnée à vivre dans un bidonville.

Le rôle du professeur peut être dans ce cas d'opérer une distanciation avec les documents et les utiliser pour susciter l'esprit critique des élèves. Il est important de leur montrer qu'il n'y a pas de relation de cause à effet entre les deux notions de natalité et développement. On peut même dire avec nombre d'économistes que le vieillissement démographique observé dans certains Etats occidentaux présente des conséquences dommageables pour l'économie de ces pays (financement des retraites,...). Un document du manuel Nathan reconnaît d'ailleurs que « la forte vitalité démographique de l'Inde a pourtant une conséquence positive : un grand nombre d'actifs et peu de dépendants, ce qui permet beaucoup d'épargne et d'investissement par les ménages ».

Benoît XVI a livré une réflexion capitale sur ce point dans sa dernière encyclique : « Considérer l'augmentation de la population comme la cause première du sous-développement est incorrect, même du point de vue économique: il suffit de penser d'une part à l'importante diminution de la mortalité infantile et à l'allongement moyen de la vie qu'on enregistre dans les pays économiquement développés, et d'autre part, aux signes de crises qu'on relève dans les sociétés où l'on enregistre une baisse préoccupante de la natalité (...). De grandes nations ont pu sortir de la misère grâce au grand nombre de leurs habitants et à leurs potentialités. En revanche, des nations, un temps prospères, connaissent à présent une phase d'incertitude et, dans certains cas, de déclin à cause de la dénatalité qui est un problème crucial pour les sociétés de bien-être avancé. La diminution des naissances, parfois au-dessous du fameux « seuil de renouvellement », met aussi en difficulté les systèmes d'assistance sociale, elle en augmente les coûts, réduit le volume de l'épargne et, donc, les ressources financières nécessaires aux investissements, elle réduit la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, elle restreint la réserve des « cerveaux » utiles pour les besoins de la nation (Caritas in veritate, n. 44). Aussi est-il essentiel de redire aux élèves que « l'ouverture moralement responsable à la vie est une richesse sociale et économique » (Ibid.).

L'occidentalisation des mœurs dans les Etats indiens les plus riches et la promotion des méthodes « contraceptives » par le pouvoir politique explique en grande partie la baisse de fécondité des femmes observée dans ces régions. Autrement dit, c'est le développement d'une mentalité anti-vie qui rend compte de la diminution du nombre d'enfants par femme. Le bienheureux Jean-Paul II a souvent évoqué cet « esprit contraire à la vie (anti-life mentality) qui apparaît dans beaucoup de questions actuelles: que l'on pense, par exemple, à une certaine panique dérivant des études faites par les écologistes et les futurologues sur la démographie, qui parfois exagèrent le péril de la croissance démographique pesant sur la qualité de la vie ». « Emprisonnés dans une mentalité de consommation et ayant l'unique préoccupation d'accroître continuellement les biens matériels, certains finissent par ne plus comprendre et donc par refuser la richesse spirituelle d'une nouvelle vie humaine » (Familiaris consortio n. 30, 22 novembre 1981).

La stérilisation ne respecte pas la dignité humaine

Il faut enfin préciser aux élèves que la stérilisation, même volontaire, n'est pas éthique et constitue une pratique immorale dénoncée par l'Eglise catholique depuis Pie XII, confirmée par Paul VI dans *Humanae vitae* et Jean-Paul II dans *Evangelium vitae*. Cette pratique est d'ailleurs si problématique par rapport au

Liberte Politique

principe de dignité et aux règles de protection des personnes en droit de la santé que la législation française reconnaît une clause de conscience aux médecins en matière de « stérilisation à visée contraceptive » (article L. 2131-1 CSP).

La « stérilisation contraceptive » par ligature des trompes lèse en effet l'intégrité physique de la femme (ou de l'homme par ligature des canaux déférents) en détruisant définitivement la dimension procréatrice de la sexualité humaine. La stérilisation porte atteinte au principe d'indisponibilité de la personne. L'être humain a une responsabilité vis-à-vis de son corps et ne possède pas un pouvoir arbitraire sur lui. Comme le rappelle la Constitution pastorale *Gaudium et spes* du Concile Vatican II, « corps et âme, mais vraiment un, l'homme, dans sa condition corporelle, rassemble en lui-même les éléments du monde matériel qui trouvent ainsi, en lui, leur sommet, et peuvent librement louer leur Créateur. Il est donc interdit à l'homme de dédaigner la vie corporelle (n. 14, § 1) ».

Paul VI a été très clair sur ce point : « Si donc on ne veut pas abandonner à l'arbitraire des hommes la mission d'engendrer la vie, il faut nécessairement reconnaître des limites infranchissables au pouvoir de l'homme sur son corps et sur ses fonctions; limites que nul homme, qu'il soit simple particulier ou revêtu d'autorité, n'a le droit d'enfreindre. Et ces limites ne peuvent être déterminées que par le respect qui est dû à l'intégrité de l'organisme humain et de ses fonctions » (*Humanae vitae*, n. 17).

Si les élèves de 5^e ne disposent pas encore des connaissances de 4^e relatives à la procréation humaine, le professeur d'histoire-géographie pourra cependant expliquer, sans entrer dans les détails, que la stérilisation dans le but de contrôler les naissances blesse de manière irrémédiable le corps de la femme et constitue dès lors une pratique indigne.

Ce point spécifique montre encore une fois la nécessité d'organiser dans les collèges catholiques un enseignement personnaliste fondé sur le magistère de l'Eglise et la loi morale naturelle en matière de bioéthique. Mais au-delà des questions liées au respect de la vie, ce point du programme de géographie de 5^e montre également l'importance pour les professeurs de proposer un enseignement éloigné des préjugés idéologiques actuels et de défendre la personne humaine jusque dans les considérations économiques sur le développement des peuples.

Photo: Wikimedia Commons / Roke